

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance en date du jeudi 05 septembre 2019

Sous la présidence de M. le Doyen par intérim Eric Blin

CONSEIL PLENIER

Présents :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : Mme Patricia Brillet-Coutelle - M. Alexandre Deroche - Mme Véronique des Garets - M. Pascal Favard - M. Pierre-Yves Monjal - M. Hadi Slim.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle Calmé - M. Julien Bourdoiseau - Mme Christine Fauvelle-Aymar - M. Mickaël David - Mme Marie-Laure Gély - M. Franck Piller - Mme Charlotte Leforestier - M. Audric Vitiello - Mme Véronique Tellier-Cayrol.

Elues collège des BIATSS : Mme Aurélie Gérard-Manceau - Mme Carole Le Brun.

Elus étudiants : Mme Lucile Mulot - M. Pierre-Antoine Torquet - M. Jordan Avrillon.

Personnalités extérieures : /

Procurations :

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alain Bousquet a donné procuration à M. Franck Piller - Mme Olivia Sabard a donné procuration à M. Pascal Favard.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : /

Elue collège des BIATSS : /

Elus étudiants : /

Personnalités extérieures : M. Duc N'Guyen a donné procuration à M. Pascal Favard.

Excusé(e)s : Mme Isabelle La Jeunesse - Mme Anna Madoeuf.

Participaient à titre consultatif :

M. Arnaud Rivière - M. Eric Blin - M. Pierre Mouzet - M. Olivier Legros - Mme Christine Inchauspé.

1. Approbation du PV du 06 juin 2019.

M. Olivier Legros intervient pour demander à ce que soient modifiés quelques éléments concernant ses interventions sur le projet PARM.

Sous réserve de ces modifications, le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations générales

Suite au départ de Mme Catherine Martinez, directrice du CLOUS de Tours, **M. le Doyen** propose son remplacement par Mme Florence Alary, nouvellement nommée au même poste, en tant que personnalité extérieure.

M. le Doyen annonce ensuite les dates des prochains conseils de Faculté de 2019-2020 :

Mardi 1^{er}.10.2019 : élection décanale

Jeudi 07.11.2019 - Jeudi 16.01.2019 - Jeudi 05.03.2019 - Jeudi 09.04.2019 - Jeudi 4.06.2019.

Mme Christine Fauvelle-Aymar indique que la Faculté accueille 180 étudiants de plus en cette rentrée avec une augmentation de 120 étudiants en L1 de Droit. La licence d'économie connaît une légère diminution, **M. Pierre Mouzet** intervient pour regretter que des numerus clausus soient utilisés pour équilibrer les divisions de 1^{ère} année de Droit et indique qu'il serait préférable de dédoubler les groupes. **Mme Christine Fauvelle-Aymar** lui répond que cela est nécessaire et que d'autres composantes le font, avec des jauges bien plus faibles. **M. Pierre-Antoine Torquet** demande s'il serait envisageable de conseiller activement les étudiants sur le choix de leur module en fonction de leurs études secondaires. **Mme Christine Fauvelle-Aymar** répond que cela est fait lors des pré-rentrées. **M. le Doyen** informe le Conseil de l'organisation le matin même d'une réunion d'accueil des nouveaux enseignants au cours de laquelle ces derniers ont pu poser des questions sur leur installation et rencontrer les différents services de la Faculté.

Module de remédiation : **Mme Christine Fauvelle-Aymar** précise que cela consistera en 24h00 de compréhension française et 24h00 de TD méthodologique. Cela s'adresserait à des étudiants repérés et volontaires. **M. Julien Bourdoiseau** privilégierait l'ajout de ce module au parcours de l'étudiant de 1^{ère} année plutôt que son remplacement du module 3. **M. Audric Vitiello** est favorable à la proposition de M. Bourdoiseau et indique que ce sujet a été discuté en réunion des sections 01 et 04. Il craint que cette licence soit perçue comme une licence de moindre niveau. **M. le Doyen** indique que rien n'est complètement arrêté et que des discussions sont toujours en cours. **M. Pascal Favard** intervient pour rappeler le périmètre et l'intention de ce projet, c'est-à-dire permettre aux étudiants de mieux appréhender la suite de leurs études. **Mme Marie-Laure Gély** intervient pour proposer, suite à la réunion de section, que cette aide soit limitée à un seul cours de module 3. **M. Vitiello** propose qu'un aménagement de la durée de la licence puisse aussi être proposé à ces étudiants.

Mme Christine Fauvelle-Aymar précise que ce module devra être finalisé pour passer en CFVU le 5.12.

3. Rentrée 2020 – utilisation des postes enseignants

Cf. tableau en annexe.

Le tableau est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Convention Bärchen

M. le Doyen indique qu'il s'agit de préparer les étudiants du master 2 Finances en vue d'une certification AMF. Cette convention prévoit des pack de formation.

La convention est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Questions diverses

M. Pierre-Yves Monjal souhaite revenir sur une réunion concernant le projet PARM. Il évoque le caractère idéologique du projet qui aboutirait selon lui à mettre de côté la transmission des savoirs au bénéfice de compétences transversales à faire acquérir aux étudiants. Il cite à titre d'exemple l'incapacité des porteuses du projet de répondre à des questions notamment sur la définition d'un cours enrichi. **M. Arnaud Rivière** se montre moins inquiet face à ce projet et reconnaît qu'il faudra suivre sa mise en œuvre. Il indique que la Formation continue pourrait bénéficier de certains de ces dispositifs. **Mme Christine Fauvelle-Aymar** fait part au Conseil d'une réunion avec l'équipe PaRM au cours de laquelle elle a invité les conseillers et ingénieurs pédagogiques à être présents dans les UFR pour accompagner les enseignants. **M. Pascal Favard** insiste pour dire que ce sont les enseignants eux-mêmes qui viennent en aide à leurs collègues et que cela ne correspond pas aux intentions du projet PaRM, qui ne viserait qu'à généraliser la FOAD, afin de permettre à des publics d'accéder aux cours de l'Université à distance. S'il ne se déclare pas défavorable au principe, il souhaite que soit abordée de manière très claire la rémunération des enseignants. **M. Olivier Legros** s'interroge sur la manière dont va se dérouler le déploiement de PaRM et s'en inquiète car il estime qu'à un moment, les enseignants vont être contraints d'accompagner cette nouvelle organisation pédagogique. **M. Pascal Favard** est d'accord avec cela. **M. Olivier Legros** demande une position du Conseil de Faculté sur ce projet.

Mme Christine Fauvelle-Aymar informe le Conseil de l'obtention par Mme Laure Cormier, MCF en Géographie, d'une ANR ANBioT qui porte sur « Agriculture nature et biodiversité dans la transition des socio-écosystèmes territoriaux ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Tours, le 23.09.2019

Le Directeur par intérim

Eric Blin.